



□ Orientation après la 3e : la saisie des vœux est ouverte

publié le 08/05/2025

Les familles d'élèves de 3e peuvent désormais saisir les vœux d'orientation et d'affectation pour la rentrée 2025. □ La date limite de saisie est fixée au 26 mai 2025.

Cette étape est essentielle : elle permet aux équipes pédagogiques d'examiner les projets des élèves en conseil de classe, et à l'administration de préparer leur affectation en lycée.

□ Pour effectuer cette saisie, rendez-vous sur le site dédié :

□ <https://affectation3e.phm.education.gouv.fr/pna-public/>

□ Un tutoriel vidéo est disponible sur cette plateforme pour guider les familles pas à pas dans la procédure.

□ Une aide concrète proposée par le collège

→ Les professeurs principaux, la psychologue de l'Éducation nationale et la direction sont mobilisés pour accompagner chaque élève dans cette étape importante.

□ Une soirée spéciale "Aide à la décision et à la saisie" est organisée au collège le mardi 13 mai**. Les familles pourront y poser toutes leurs questions et être aidées dans la saisie des vœux en ligne.